





# PROGRAMMATION – HERAULT – septembre à décembre 2024 LA FORMATION CONTINUE POUR VOUS, Assistant.e Maternel.le ou Garde d'enfant

A partir de 6 personnes, tous les modules peuvent être organisés à votre demande (Selon date et lieu définis d'un commun accord), n'hésitez pas à nous contacter.

C'est un droit dont vous bénéficiez dès la 1<sup>ère</sup> heure travaillée. C'est automatique. Ce sont **58 heures** entièrement financées dans le cadre du <u>plan de développement des compétences</u>. Votre rémunération est maintenue pendant votre formation.

- Si vous vous formez durant le temps d'accueil habituel, son montant est le même que celui de votre salaire.
- Si vous vous formez hors de votre temps d'accueil, votre rémunération correspond à une allocation de formation qui vous est versée directement. Vos frais de vie (déplacements, hôtels, restaurants) sont également pris en charge. Les démarches administratives concernant votre inscription sont simplifiées au maximum pour vous et votre employeur.

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Intitulé	Réf et nbre d'heures	DATES*	Lieu ou Zone géographique
Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le développement global de l'enfant	MICDE21 14H	14/09 et 21/09	IRTS MONTPELLIER
Alimentation et prise des repas de l'enfant	MIAPR 21H	21/09 ; 05/10 et 19/10	MAUGUIO
Droits et devoirs dans l'exercice de son métier	MIDDM 21H	21/09 ; 05/10 et 12/10	CLERMONT-L'HERAULT
La démarche d'observation auprès de l'enfant	MIDDE 14H	21/09 et 05/10	BEZIERS
Accompagner une personne avec un trouble du spectre de l'autisme	MIAPTA 21H	28/09 ; 12/10 et 19/10	IRTS MONTPELLIER
Prendre soin de soi et prévenir l'épuisement professionnel	MIPSSE 14H	28/09 et 12/10	IRTS MONTPELLIER
Approches pédagogiques plurielles : penser ses pratiques autrement	MIPAP 14H	05/10 et 12/10	IRTS MONTPELLIER
Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien	MICE21 14H	05/10 et 12/10	LE VIGAN
Accompagner un enfant avec un trouble déficit de l'attention / hyperactivité	MIAEH 21H	12/10 ; 16/11 et 30/11	BEZIERS
Favoriser le jeu libre et aménager ses espaces	MIFJAE21 14H	12/10 et 19/10	IRTS MONTPELLIER
Parler avec un mot et un signe – niveau 2	MIPMS221 14H	19/10 et 09/11	IRTS MONTPELLIER
Contes et histoires à raconter (le livre et le tout petit)	MICHR 14H	09/11 et 23/11	IRTS MONTPELLIER







TROGRAMM	, , , , , , , , , , , , , , , ,	INAOLI SEP	terrible a decerrible 202-
Favoriser la bientraitance envers les enfants, prévenir les « douces violences »	MIBEP 21H	09/11 ; 30/11 et 14/12	IRTS MONTPELLIER
Mieux comprendre les stéréotypes de genre pour renforcer l'égalité fille-garçon	MICSEFG21 14H	09/11 et 23/11	IRTS MONTPELLIER
Eveil musical et artistique	MIEMA21 14H	16/11 et 30/11	IRTS MONTPELLIER
Prendre soin de soi et prévenir l'épuisement professionnel	MIPSSE 14H	16/11 et 30/11	MURVIEL-LES-BEZIERS
Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien	MICE21 14H	16/11 et 30/11	IRTS MONTPELLIER
Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant	MICDCE 14H	16/11 et 30/11	IRTS MONTPELLIER
Accompagner l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant	MIEMSE 14H	23/11 et 07/12	IRTS MONTPELLIER
Soutenir la parentalité au quotidien	MISPAQ24 14H	23/11 et 07/12	IRTS MONTPELLIER
Adapter sa communication avec l'enfant	MIASCE 14H	30/11 et 14/12	IRTS MONTPELLIER
Accompagner et prévenir les situations difficiles avec l'enfant ou sa famille	MIPSSEF 21H	Premier trimestre 2025	IRTS MONTPELLIER
Construire son projet d'accueil	MIPA 21H	Premier trimestre 2025	Lieu à définir en fonction des demandes
Droits et devoirs dans l'exercice de son métier	MIDDM 21H	Premier trimestre 2025	IRTS MONTPELLIER
Parler avec un mot et un signe – niveau 1	MIPMS121 21H	Premier trimestre 2025	IRTS MONTPELLIER
Formations Secourisme	Réf et nbre d'heures	DATES	Lieu ou Zone géographique
Préparation SST*	MISST 14H	28/09 et 12/10	IRTS MONTPELLIER
Préparation SST	MISST 14H	05/10 et 19/10	BEZIERS
Préparation SST	MISST 14H	16/11 et 07/12	LE CRES
Préparation SST	MISST 14H	23/11 et 30/11	IRTS MONTPELLIER
Préparation SST	MISST 14H	23/11 et 07/12	MAUGUIO
Recyclage SST*	MIRSST 7H	28/09	IRTS MONTPELLIER
Recyclage SST	MIRSST 7H	05/10	MAUGUIO
, ,	/		







PROGRAMMATION — HERAULT — septembre a decembre 2024				
Recyclage SST	MIRSST 7H	05/10	IRTS MONTPELLIER	
Recyclage SST	MIRSST 7H	12/10	BALARUC-LE-VIEUX	
Recyclage SST	MIRSST 7H	12/10	LE CRES	
Recyclage SST	MIRSST 7H	16/11	MAUGUIO	
Recyclage SST	MIRSST 7H	30/11	IRTS MONTPELLIER	
Recyclage SST	MIRSST 7H	14/12	IRTS MONTPELLIER	
Formations possibles à définir en fonctions des demandes	Réf et nbre d'heures			
Accompagnement dans les actes du quotidien et autonomie de l'enfant	MIAAQ 21H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes	
Accompagner l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant (par la mise en mouvement : danse, yoga)	MIEMSE 14H	A définir en fonction des demandes	IRTS MONTPELLIER	
Accompagner aux usages numériques 1	MIAUN124 21H	A définir en fonction des demandes	IRTS MONTPELLIER	
Bien porter pour mieux accompagner, manipulations et déplacements	MIPMD 21h	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes	
Comprendre l'impact du numérique pour mieux accompagner l'enfant et sa famille	MINEF24 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes	
Comprendre le handicap pour mieux accompagner l'enfant	MICHAE 21H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes	
Démarche d'études de besoin à la création d'une MAM	AMEBMAM21 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes	
Développement et troubles du langage	MIDTL 14H	A définir en fonctions des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes	
Equilibre alimentaire et cuisine au quotidien	MIEACQ 21H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes	
Eveil des enfants : le jeu sous toutes ses formes	MIEE21 21H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes	
Gérer son stress en situation professionnelle	MISSP 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes	







		•	
L'analyse des pratiques professionnelles : démarches et séances	MIAPP21 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
L'apprentissage de la langue des signes française	MILDS 35H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Maltraitance et enfance en danger	MIMED 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Préparer son entretien de renouvellement d'agrément avec la PMI	AMRPMI 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Prévention et gestion des troubles alimentaires de l'enfant	MITAE 21H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Sensibilisation à l'environnement et activités à moindre coût	MISE2021 14H	A définir en fonction des demandes	A définir en fonction des demandes
Se repérer dans les troubles du spectre de l'autisme chez l'enfant	MIRTSA22 14H	A définir en fonction des demandes	A définir en fonction des demandes
S'occuper d'un enfant de 0 à 3 ans	MISE0-3ans 35H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
S'organiser avec un tableur	MIOT 14H	A définir en fonction des demandes	IRTS MONTPELLIER

<sup>\*</sup> Nous contacter pour toute demande ne figurant pas sur la programmation qui est évolutive.

Nous sommes à votre écoute, pour tout renseignement, IRTS – FC Petite Enfance –

Référente administrative : loriane.boudaille@faire-ess.fr, tel : 04 34 08 73 76

Coordinatrice : <u>marylise.capdevielle@faire-ess.fr</u>, tel : 04 67 07 80 69 Référent pédagogique : Jean-Luc BOUCHERAT - <u>iluc.boucherat@faire-ess.fr</u>

<u>Les dossiers d'inscription sont à envoyer à l'IRTS au moins 20 jours avant le début de la formation</u> et au maximum 15 jours avant (passé ce délai aucune inscription ne pourra être prise en compte) à

l'adresse suivante : IRTS Montpellier – Formation des Assistants Maternels

1011 rue du Pont de Lavérune

CS 70022

**34077 MONTPELLIER CEDEX 3** 

<sup>\*</sup> SST : Sauveteur Secouriste du Travail

<sup>\*</sup> Recyclage pour les personnes <u>déjà titulaires d'un certificat SST de moins de 2</u>
<u>ans, merci de nous fournir une copie de votre certificat SST ou votre</u>
<u>attestation de fin de formation nominative. L'étiquette du passeport n'est pas</u>
<u>recevable.</u>







Ou par mail loriane.boudaille@faire-ess.fr

#### Merci de joindre obligatoirement les pièces justificatives à votre dossier :

- Copie du dernier bulletin de salaire pajemploi (moins de 3 mois avant le début de la formation) <u>au nom de l'employeur facilitateur déclaré</u>, sans indemnités de rupture.
- Copie de votre agrément en cours de validité.
- Copie d'une pièce d'identité.
- Relevé d'identité bancaire à votre nom.
- Pour la formation Recyclage SST, joindre en plus obligatoirement une copie de votre certificat



SST.

La réception de votre dossier fait foi pour confirmer votre inscription.

En cas de désistement nous vous remercions de nous informer par mail ou téléphone.



Depuis le 1<sup>er</sup> avril il faut impérativement utiliser la version janvier 2024 du bulletin d'inscription.

Merci de transmettre des documents lisibles, si possible au format PDF, pour ne pas retarder le traitement du dossier. TOUT DOCUMENT ILLISIBLE SERA REFUSE.

Merci de ne pas raturer ni mettre de blanco sur le cadre B et la partie engagements du particulier employeur et de l'assistant Maternel.



Informations complémentaires, bulletin d'inscription et catalogue de formation sur notre site : <a href="https://www.faire-ess.fr/">https://www.faire-ess.fr/</a>